

# Rentrée: la RIAA repart à l'attaque contre le P2P

La trêve estivale terminée, la RIAA est regonflée à bloc et reprend son offensive contre les internautes américains utilisant les réseaux d'échange en P2P ('peer-to-peer'). Rien ne semble faire plier l'association des Majors américaines du disque et surtout pas la reprise du marché de la musique. Ce sont encore plus de 700 plaintes qui vont être déposées dans une procédure dite « John Doe », c'est à dire contre X. 754 personnes accusées d'échanger illégalement des chansons sur des plates-formes en ligne vont se retrouver devant les Tribunaux pour ce crime odieux. Les plaintes ont été déposées auprès de plusieurs tribunaux fédéraux de district, notamment en Californie, au Colorado, en Géorgie, au Missouri, dans l'Etat de New-York, en Pennsylvanie, en Virginie et à Washington DC. Les grandes majors du disque, représentées par la Recording Industry Association of America (RIAA), ont engagé jusqu'à présent plus de 14.000 procès du genre depuis septembre 2003. La plupart se règlent à l'amiable contre espèces sonnantes et trébuchantes. Efficace? La RIAA ne cesse de répéter que son offensive porte ses fruits. Les observateurs sont plus circonspects. Selon la dernière étude de CacheLogic, le trafic sur les plates-formes d'échange ne baisse pas (environ 65% du trafic internet). Une autre étude récente de NPD Group montre que 242 millions de titres auraient été téléchargés gratuitement via les réseaux P2P. Soit une progression annuelle de 25%...